

Visite ministérielle

Qualité du milieu de vie en CHSLD

Plan d'amélioration Web

Informations sur l'installation

Nom de l'installation visitée	CHSLD DE SAINT-RAPHAEL		
Statut	Public	Nbre de lits perm. au permis	53
Établissement	CISSE DE CHAUDIÈRE-APPALACHES	Adresse	84, RUE DU FOYER
Région	Chaudière-Appalaches	Ville	Saint-Raphaël

Informations sur la visite

Date de la visite	7 novembre 2023	Reddition de comptes 1	7 août 2024
Date de transmission		Reddition de comptes 2	7 mai 2025

Droits des résidents et des personnes proches aidantes



Les droits des résidents sont fondamentaux et tant l'installation que le comité de résidents ou le comité des usagers ont la responsabilité d'en assurer la promotion.
Dans une optique d'amélioration continue des pratiques, une démarche structurée d'évaluation du degré de satisfaction des résidents et de leurs proches doit être réalisée.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
1. S'assurer de mettre en place un comité de résidents.	Il n'y a pas de comité de résidents	Réalisé
Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
2. S'assurer que les résidents et leurs proches aient des opportunités de donner leur point de vue sur le milieu de vie.	- Les résidents ne sont pas consultés afin de donner leur point de vue sur la qualité de leur milieu de vie. - Un mécanisme structuré est mis en place annuellement pour évaluer le degré de satisfaction des résidents et de leurs proches mais aucun suivi n'est accordé aux résultats.	Réalisé

Prestataires de services



Développer des stratégies pour favoriser une culture de bientraitance auprès des personnes hébergées et de leurs proches;
Sensibiliser le personnel, le résident et ses proches ainsi que les différents acteurs du milieu notamment en lien avec les troubles neurocognitifs majeurs, les soins palliatifs et de fin de vie ainsi que les moyens visant à contrer la maltraitance.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
3. S'assurer de développer les connaissances des différents acteurs impliqués dans le milieu de vie afin d'offrir une approche adaptée aux besoins des résidents.	- Des activités d'information ou de sensibilisation ne sont pas offertes annuellement au personnel concernant les troubles neurocognitifs majeurs. - Des activités d'information ou de sensibilisation afin de favoriser la bientraitance et contrer la maltraitance ne sont pas offertes sur une base régulière aux résidents et leurs proches.	En cours

Pratiques cliniques



S'assurer que les résidents reçoivent des soins d'assistance et des services adaptés à leurs besoins en favorisant l'autodétermination et dans le respect de leur dignité :

- Utilisation de l'histoire de vie par les différents acteurs du milieu de vie;
- Pratique du PAB accompagnateur intégrée;
- Rencontres interdisciplinaires réalisées.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
4. S'assurer que chaque résident ait un PAB accompagnateur dédié qui actualise ses fonctions.	La pratique du PAB accompagnateur n'est pas actualisée.	Réalisé
Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
5. S'assurer qu'une rencontre interdisciplinaire permettant de cibler les besoins prioritaires et les objectifs d'intervention pour le résident soit réalisée dans le respect du délai prévu à la procédure.	Une rencontre interdisciplinaire est réalisée pour les résidents, mais elle ne respecte pas le délai prévu à la procédure de l'établissement.	Réalisé
Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
6. S'assurer d'offrir des soins d'assistance et des services personnalisés aux résidents qui répondent à leurs besoins et qui favorisent leur autodétermination et veiller à la disponibilité du matériel pour l'application des pratiques relatives à la prévention et au contrôle des infections.	- Certains soins d'assistance et services offerts aux résidents ne répondent pas à leurs besoins spécifiques au niveau des soins d'hygiène. - Le matériel pour l'application des pratiques de base en prévention et contrôle des infections n'est pas disponible sur une unité.	En cours

Activité repas



Le repas est une activité en soi et signifie beaucoup plus qu'uniquement se nourrir. Elle contribue au maintien des capacités de la personne, tant sur les plans physique que social;

Ce moment doit se dérouler dans une ambiance agréable, conviviale en favorisant les interactions et le plaisir de manger.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
7. S'assurer que l'activité repas se déroule de manière à favoriser le plaisir de manger.	L'ambiance, lors du repas, ne favorise pas le plaisir de manger notamment en offrant peu d'interaction entre le personnel et les résidents.	En cours

Milieu de vie



Milieu de vie accueillant, chaleureux, adapté et personnalisé permettant au résident et à ses proches de sentir comme à la maison;

Milieu de vie animé, inclusif, évolutif permettant aussi des activités spontanées et tenant compte des capacités fonctionnelles des résidents;

Milieu de vie favorisant la cohésion entre les résidents, leurs proches, le personnel, les bénévoles et la communauté.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
8. S'assurer de l'entretien des lieux afin d'offrir un milieu de vie accueillant et chaleureux pour les résidents et ses proches.	Les lieux ne sont pas bien entretenus (désuétude, peinture, plancher, plafond et/ou mobilier).	En cours
Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
9. S'assurer d'offrir quotidiennement aux résidents des activités stimulantes, significatives et adaptées.	Les activités individuelles et de groupe ne sont pas offertes sur une base quotidienne.	En cours
Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
10. S'assurer que la communauté soit impliquée dans le milieu de vie.	Différents partenaires de la communauté ne sont pas impliqués dans le milieu de vie sur une base régulière.	En cours